



2025/26

Communauté de Communes
de l'Agglomération Migennoise

La vie comme vous l'aimez !

DECISION DU PRESIDENT N° 26/2026
prise en vertu de la Deliberation du Conseil Communautaire 14/2026/ADM du
07 avril 2026
portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes

OBJET : Marche 2024-09 - Travaux pour l'extension de la piscine intercommunale pour la création d'un espace ludique - modification du lot n°6 - Electricité

Le Président de la Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le code de la commande publique
- Vu la Deliberation 14/2026/ADM du Conseil Communautaire en date du 07 avril 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes pour toute décision concernant l'intégralité des procédures portant sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- Vu la consultation lancée selon la procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L 2123-1 et R2123-1 du code de la commande publique
- Vu l'avis d'appel public à la concurrence mis en ligne le 09/07/2024
- Vu la décision n°25/2024 du 19 Septembre 2023 attribuant le lot 6 à l'entreprise BEI pour un montant de 78 558.82 € HT.

Considérant la prise en compte de la balance financière globale du lot

DECIDE

ARTICLE 1 : de conclure avec l'entreprise BEI une modification n°1 au marché de travaux pour un montant de -254.50€ HT

ARTICLE 2 : dit que le montant initial du marché s'élève à 78 558.82 € HT.

ARTICLE 3 : dit que le nouveau montant du lot 6 est de 78 304.32€ HT soit une moins-value de 0.32% par rapport au montant initialement prévu.

Fait à Migennes, le 05/05/2026

Le Président,

F. BOUCHER



1 bis, rue des Ecoles - 89400 MIGENNES ☎ 03-86-92-66-85 ✉ ccam@migennois.fr

Envoyé en préfecture le 13/05/2026

Reçu en préfecture le 13/05/2026

Publié le 13/05/2026

ID : 089-248900383-20260504-DEC_PRESAVTPISC-CC

